

De : Xavier Jaspar
Envoyé : samedi 17 avril 2021 07:59
À : mairie.primelin@wanadoo.fr
Objet : Enquête publique PLU

Messieurs,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à l'élaboration du nouveau PLU de la commune de Primelin et après consultation du dossier mis à la disposition du public, je vous prie de trouver ci-joint quelques remarques/observations sur ce projet ; en tant que résident de St Tugen, celles-ci portent essentiellement sur le projet de réalisation d'une aire de stationnement à l'extrémité sud de la route de Penzer :

1. Tout d'abord, à la différence des OAP, parfaitement bien illustrées dans le dossier qui leur est consacré, le dossier du PLU ne propose aucun schéma descriptif, aucun dessin, aucune projection 3D qui permettrait de se faire une idée plus précise de la configuration finale de ce parking; cela est d'autant plus regrettable que l'impact d'un tel projet sur l'environnement est incontestable (il s'agit bien de substituer à la végétation actuelle, des cars et des voitures) et qu'il est important pour les riverains de pouvoir le mesurer ;
2. D'autre part, la finalité de ce parking ne paraît pas suffisamment explicitée ; l'impact environnemental négatif, évoqué ci-dessus, ne peut se concevoir que s'il est compensé par un impact économique positif ; en l'absence de tout commerce dans St Tugen, on ne voit pas bien quel est l'enjeu, sauf s'il s'agit simplement de compter sur davantage de visiteurs pour la chapelle et donc d'avantage de rentrées financières pour l'association de sauvegarde du patrimoine religieux, ce qui est un objectif tout à fait louable en soi ; mais, si c'est le cas, cela doit être clairement indiqué de façon à pouvoir s'assurer qu'il n'y a pas de disproportion entre la taille envisagée pour ce parking et les retombées économiques attendues (cf le point ci-dessous) ;
3. Aucune précision n'est apportée sur les éléments qui ont permis aux auteurs du projet de déterminer le gabarit de ce futur parking : combien de véhicules, cars et voitures et sur la base de quelles statistiques ou projections de fréquentations ? quelles données permettent de penser que la fréquentation de la chapelle de St Tugen va augmenter et quels sont les objectifs (retombées financières, notamment) ? si ces éléments existent, ils devraient également être mis à la disposition du public et s'ils n'existent pas, ce projet n'est donc pas mûr;
4. Par ailleurs, l'un des objectifs annoncés est de délester l'actuelle aire de stationnement sur la place de la chapelle de St Tugen au profit d'une aire plus éloignée du centre du village, ce qui va également dans le bon sens ; mais là encore, rien n'est dit sur la façon dont sera utilisé l'espace laissé vacant sur la place ; combien de m² récupérés, pour quelle utilisation ? espace vert ? autres ?
5. Enfin, dernier point fondamental : il est **IMPERATIF** que des mesures concrètes soient prévues (et présentées dans le dossier) afin d'éviter que cette aire de stationnement, si elle devait être mise en place, ne se transforme en aire de camping pour caravanes et camping cars et n'entraîne les nuisances (papiers gras, débris divers, poubelles saturées, environnements transformés en toilettes « sauvages », bruits, pique-niques nocturnes, etc...) que l'on constate maintenant depuis plusieurs années (avec un record l'été dernier) sur les

parkings de la plage du Trez ou de la Baie des Trépassés par exemple. L'expérience montre que les simples rappels aux règlements affichés sur ces lieux, sont totalement inefficaces...

En conclusion, compte tenu de la maigreur du dossier de présentation de cette aire de stationnement (qui tranche avec le gros travail fourni par ailleurs, par l'équipe municipale sur ce projet de PLU), il est impossible de se faire une opinion sérieuse sur le rapport avantages/inconvénients d'un tel projet et c'est regrettable.

Xavier Jaspar